



renseignements juridiques administratifs (bénévoles)

Par **vero08**, le **22/02/2012** à **22:35**

Bonjour,

J'ai 59 ans, je vis seule, je suis née le 3 novembre 1952. La
Est ce normal ?

Je souhaite prendre ma retraite à 60 ans et 9 mois, mais il paraît qu'il faut avoir 160 trimestres
en 2008 et en 2008 je les avais pas, j'ai eu 166 trimestres en septembre.

Pourrais je partir à 60 ans et 9 mois ?

J'attends ma retraite et en attendant j'ai été dans l'obligation de m'inscrire au RSA, car pole
emploi a refusé ma demande d'ATS.

J'aimerais savoir si il existe une autre aide que le RSA en attendant ma retraite ?

Je vous remercie pour vos réponses gratuites, c'est très gentil de votre part.

recevez mes respectueuses salutations.

Madame JEANGÉOT Chantal